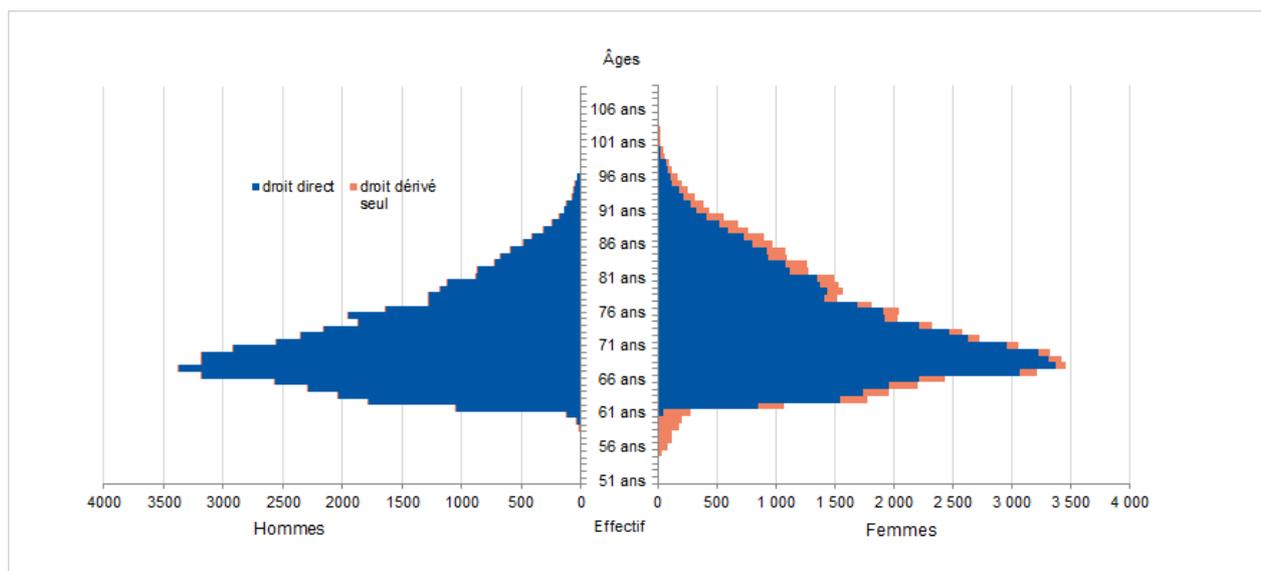


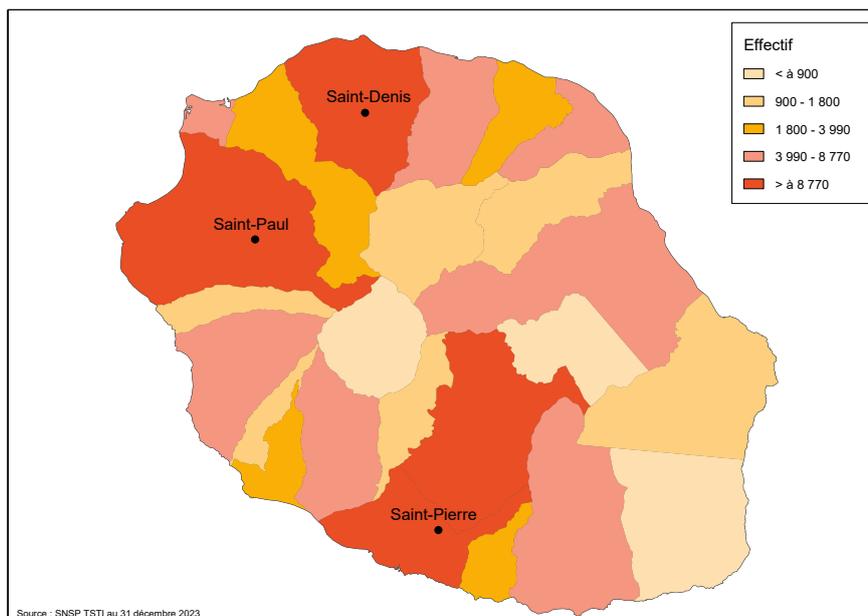
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	4 004	4 758	8 762
Droits directs (retraites personnelles)	3 793	3 694	7 487
Droits dérivés (retraites de réversion)	211	1 064	1 275
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 016	1 286	2 302
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	143	46	189
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	64,6 ans	65,0 ans	64,8 ans
Droits dérivés	73,7 ans	70,6 ans	71,1 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	49 167	57 293	106 460
Retraités percevant un droit direct seul	47 328	38 981	86 309
Retraités percevant un droit dérivé seul	265	5 985	6 250
Retraités percevant les deux à la fois	1 574	12 327	13 901
Minimum vieillesse ⁽²⁾	18,0%	23,3%	20,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 897	903	2 800
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	74,3 ans	73,6 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	762 €	693 €	725 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	41,1%	58,7%	50,1%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Saint-Denis			
Nombre total de retraités	8 196	10 507	18 703
Retraités percevant un droit direct seul	7 966	7 729	15 695
Retraités percevant un droit dérivé seul	28	906	934
Retraités percevant les deux à la fois	202	1 872	2 074
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	16,2%	21,0%	18,9%
Saint-Paul			
Nombre total de retraités	6 054	6 771	12 825
Retraités percevant un droit direct seul	5 885	4 664	10 549
Retraités percevant un droit dérivé seul	26	763	789
Retraités percevant les deux à la fois	143	1 344	1 487
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	16,7%	20,5%	18,7%
Saint-Pierre			
Nombre total de retraités	4 891	5 809	10 700
Retraités percevant un droit direct seul	4 700	4 128	8 828
Retraités percevant un droit dérivé seul	37	568	605
Retraités percevant les deux à la fois	154	1 113	1 267
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	18,2%	22,6%	20,6%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr